**Comité d’entreprise de l’ADEME**



**Réunion du 21 février 2017**

**MOTION PORTANT SUR le changement de messagerie électronique (passage de Lotus à Outlook)**

A l’occasion de l’information sur le changement de messagerie électronique de l’ADEME, (passage de IBM Lotus Notes à Microsoft Outlook), les élu.e.s du CE ont pris connaissance de ce projet de changement majeur du principal outil numérique de l’Agence. Ils observent que cette migration va concerner l’ensemble des salari.é.es, et qu’elle va avoir un impact de première importance sur leurs méthodes de travail, tant pour l’échange de messages que pour l’organisation du travail collaboratif (planification des réunions, messagerie instantanée et fonctions annexes).

En outre, ils constatent que le logiciel choisi par la Direction est édité par la société Microsoft, qui est déjà l’éditeur d’un grand nombre d’outils numériques de l’ADEME. Cette migration représente un pas de plus vers une dépendance toujours croissante de notre entreprise envers cet éditeur, alors que des recommandations des pouvoirs publics français demandent d’accorder une plus grande part aux logiciels au code source ouvert, qui sont matures, et aux données interopérables.

En conséquence, les élu.e.s du CE :

1. déclarent que cette migration, en raison de son importance, aurait nécessité une consultation du Comité d’Entreprise. A la lumière de la situation chaotique de la mise en œuvre du logiciel CFA les élus regrettent encore une fois l’absence d’information et consultation suffisamment en amont du CE
2. demandent que leur soient communiqué le tableau comparatif des outils et l'analyse qui a conduit au choix de OUTLOOK.
3. donnent mandat au secrétaire du CE pour informer les membres du CA, et en particulier la nouvelle Commission sur l’évaluation des risques stratégiques de l’ADEME, que cette migration représente une augmentation significative du risque de dépendance du système d’information de l’Agence envers un éditeur dominant Nord-Américain.

**Vote :**

**POUR : CONTRE : ABSTENTIONS :**

Le secrétaire du Comité d’Entreprise,

Patrick EVEN